

Dégradation du sens des mots¹

PAR

KR. NYROP.

(PRÉSENTÉ A LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1910)

1. **L**a dégradation sémantique est un phénomène assez commun. Un mot dont le sens primitif est absolument neutre, peut prendre une nuance défavorable. *Masure* désignait au moyen âge une habitation quelconque, et ce sens s'est conservé en normand, mais dans la langue littéraire il désigne maintenant une méchante habitation qui menace ruine, une maison délabrée. *Droque*, proprement ingrédient employé en chimie ou en pharmacie, d'où remède, a fini par recevoir le sens de: ce qui est mauvais à prendre, ce qui est mauvais en son genre, de mauvaise qualité; on peut ainsi dire: *Cette étoffe est de la droque. J'ai donné du bon argent et il ne m'a envoyé que de la droque. Fable et histoire se disent pour mensonge: Je ne suis pas dupe de cette fable. C'est une histoire. Histoires que tout cela. Quolibet* (lat. quod libet) était au moyen âge la dénomination d'une question de philosophie ou de théologie, proposée pour exercer l'esprit des étudiants; la langue actuelle qui n'a rien gardé de ce sens relevé, lui attribue celui de propos trivial, raillerie, plaisanterie sans sel. *Front* s'emploie, surtout en poésie, de l'attitude, du langage, des manières d'une personne: Et reconnaissez-vous au front de

¹ Les chiffres entre parenthèses renvoient à notre *Grammaire historique de la langue française*, vol. I—III (Copenhague, Leipzig, Paris, 1903—1908).

vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? (Corneille, *Cinna* I, sc. 3.) Le mot se prend souvent en mauvaise part, pour impudence, effronterie: Quoi! Vous avez le front de trouver cela beau? (Molière, *Misanthrope* I, sc. 2.) Ces quelques exemples suffisent à montrer combien de phases différentes présente le phénomène que nous allons étudier sous le titre de dégradation. Il affecte non seulement les mots d'un sens neutre, mais aussi des termes nobles et relevés qui finissent parfois par devenir des termes injurieux.

REMARQUE. Rappelons aussi à titre de curiosité, que d'après l'esthétique de la littérature classique le mot propre était regardé comme vulgaire et devait être soigneusement évité. Le style noble ne tolérait pas de mots tels que *barque, boue, branche, poussière, sable, colère* etc.; on y substituait *nacelle, fange, rameau, poudre, arène, courroux* etc.

2. La dégradation est due tantôt à des causes intérieures, tantôt à des causes extérieures. Il y a certains mots ou suffixes qui contiennent la dégradation à l'état latent; ainsi les mots qui expriment une idée de dualité cachent en eux les germes d'un développement péjoratif. Bien plus souvent la dégradation est due à des causes extérieures; la baisse que subissent les mots reflète d'une manière palpable, tantôt le mépris que les différentes classes sociales ont les unes pour les autres, tantôt la haine des nations et des races entre elles, tantôt l'intolérance bête de la foule ou le manque de respect des fanatiques pour les opinions des autres, etc. Les hommes se haïssent et se poursuivent, se méprisent et s'injurient, se trompent et se comprennent mal les uns les autres et la langue garde fidèlement les traces de ces mésintelligences continuelles. Parfois c'est le développement historique d'un métier ou d'une profession qui amène la dégradation. Tantôt elle est due à l'emploi ironique d'un mot, tantôt à une circonlocution euphémique, etc. etc. Les causes sont multiples et elles s'enchevêtrent souvent les unes dans les autres, de sorte qu'on est

facilement exposé à se tromper en donnant plutôt la préférence à l'une qu'à l'autre.

3. La dégradation d'un mot s'effectue le plus souvent graduellement; elle se produit subitement dans les cas peu nombreux, où elle résulte d'un événement historique déterminé. Ainsi les termes *précieux* et *précieuse* étaient des titres d'honneur (comp. I, § 55) jusqu'à la représentation des „Précieuses ridicules“ de Molière en 1659; à partir de cette date mémorable les deux termes ont perdu leur sens primitif élogieux. Ils ne désignent plus que des hommes et des femmes affectés dans leurs manières et leur langage. On a pu observer un autre exemple d'une dégradation peut-être encore plus brusque au cours de l'affaire Dreyfus. Avant le mois de janvier 1898, le mot *intellectuel* n'avait pas la nuance ironique et dépréciative qu'on lui donne souvent maintenant. Le 13 janvier de cette année Émile Zola lança la lettre intitulée „J'accuse“, et les jours suivants plusieurs protestations furent publiées pour demander la révision du procès; la plupart des signataires étaient de ceux qui s'adonnent aux travaux de l'esprit. Un universitaire protesta contre ces manifestations dans une lettre publiée dans „Le Petit Journal“ du 30 du même mois; on y lisait: „Nous sommes heureusement un bon nombre de braves gens qui croyons encore à la patrie et qui sommes de vrais Français. Nous ne nous soucions pas d'être des *intellectuels*; nous nous contentons d'être des *intelligents*.“ Le rédacteur en chef ajoutait: „*Intellectuels* et *intelligents* voilà une distinction, hélas! une opposition bonne à retenir.“ Le sens dépréciatif attribué au mot a été relevé par Anatole France dans „L'Anneau d'améthyste“, où les adversaires de M. Leterrier l'appellent *juif*, *prussien*, *intellectuel* et *vendu* (p. 258).

A. État latent.

4. Sous cette rubrique nous allons examiner un certain nombre de mots dont le développement péjoratif paraît dû, en première ligne, à des causes intérieures. Ils contiennent en eux les éléments susceptibles de donner naissance à une dégradation; celle-ci leur est, pour ainsi dire, immanente. Les mots et suffixes dont nous allons nous occuper expriment des idées d'abondance, de petitesse, d'approximation, de négation, de dualité et de nouveauté.

5. IDÉE D'ABONDANCE. Les mots et les suffixes exprimant une multitude, une abondance, subissent facilement un développement péjoratif. L'idée de masse comprend aussi celle de grossièreté et de laideur, et c'est pourquoi un sens dépréciatif s'unit volontiers au sens collectif et augmentatif. Nous examinerons d'abord quelques **Substantifs collectifs**. Les mots suivants désignant une multitude ou une masse, ont tous subi une évolution péjorative:

Amas a pris de nos jours une acception légèrement défavorable. Il n'est plus possible d'employer le mot comme l'ont fait les auteurs classiques dans les exemples suivants: Ne lui laissez plus voir ce long amas de gloire (Corneille, *Nicomède*, III, sc. 4). Dans cet amas de nobles fictions (Boileau, *Art poétique*, III, v. 173).

Bande, qui est emprunté à l'it. *banda*, a souvent de nos jours un sens un peu méprisant ou dénigrant; l'ancien terme *les bandes françaises* ne serait plus compris comme synonyme de l'infanterie française. Dans „le Cid“ Corneille fait dire à Don Diègue: C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande (v. 1086). Sur ce vers Voltaire observe: „*Bande* ne se dit que des voleurs.“ Littré proteste contre cette décision, mais il est indubitable que notre mot s'est développé en mauvaise part, et que ce développement a commencé dès le XVII^e siècle. On lit dans une comédie de Poisson: C'est un comédien. — Parbleu! voici

la bande. — Dites troupe. L'on dit bande d'Égyptiens. Et bande offenserait tous les comédiens (*Baron de la Crasse*, sc. 4). Sous Louis XIV on désignait par *la grande bande* les violons de la chambre du roi; cet usage du mot qui se retrouve en italien (*la banda* et en anglais *the band*) n'est plus permis en France où il serait injurieux d'appeler un orchestre une bande.

Énormité, qualité de ce qui est énorme, a pris le sens de faute, crime, sottise énorme.

6. Suffixes. Le français possède plusieurs suffixes collectifs ou augmentatifs qui ont pris une nuance dépréciative ou péjorative. Les plus importants sont *-aille*, *-ard* et *-asse*. *Antiquaille*, qui désigne maintenant des objets surannés et sans valeur, était à l'origine un terme noble pour l'ensemble des œuvres antiques (III, § 152, 2), comp. *le Palais de l'Antiquaille* à Lyon. Un *pauvrad* est non seulement un homme très pauvre, mais aussi un homme dont la pauvreté est méprisable (III, § 355, 4). *Paperasse* est un tas de papiers inutiles et sans valeur (III, § 184). Nous rappellerons aussi le sens péjoratif attaché parfois aux suffixes *-ade* (III, § 368, 4), *-esque* (III, § 373, 3) et *-eux* (III, § 235).

7. IDÉE DE PETITESSE. L'idée de petitesse implique celle de faiblesse. Ordinairement ce qui est petit est aussi peu solide, faible, maladif et par là inhabile. C'est pourquoi les suffixes diminutifs finissent quelquefois par devenir dépréciatifs. Ce développement est représenté en français par les suffixes *-in* (III, § 262, 5), *-on* (III, § 285, 4), *-ot* (III, § 290, 1), qui ont parfois une valeur péjorative: *galantin*, *marmiton*, *vieillot*. Le développement „in malam partem“ s'observe surtout dans les diminutifs des noms propres de femme, tels que *Marion*, *Madelon*, *Jeanneton*, *Margoton*, *Goton*.

8. IDÉE DE NÉGATION. Une idée de négation amène aisément une dégradation. Rappelons le comparatif *minus* qui a donné naissance au préfixe *més* ou *mé* (III, § 478): *mésaventure*,

mésallier, méconnaître, méfaire, mécontent. Examinons en détail le développement de *méconnaître*, qui présentait autrefois le sens indifférent de ne pas connaître ou reconnaître. Ex. Un corps défiguré. . . . Et que méconnaîtrait l'œil même de son père (Racine, *Phèdre*, V, sc. 6). Quand Boileau parle d'un auteur qui *méconnaît* son génie (*Art poétique* I, v. 20), il veut dire qu'il se fait une fausse idée de son génie, non pas en le rabaisant outre mesure, mais en l'appliquant à un genre qui ne lui convient pas. Un développement pareil s'observe parfois dans les mots composés avec *dé-*. Soit le mot *dérégler* dont le sens primitif est absolument neutre. *La muse déréglée* dont parle Boileau (*Art poétique*, III, v. 317), est une muse qui ne s'astreint à aucune règle; mais de là la transition est facile à l'emploi avili qu'on trouve dans *fantaisie déréglée, mœurs dérégées.*

9. IDÉE D'APPROXIMATION. Le suffixe latin -aster désigne une qualité approchante, indique que l'objet ou l'individu en question n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être ou ce dont il a l'air; *oleaster* n'est qu'un olivier sauvage comme *fulvinaster* n'est qu'un pauvre imitateur de Fulvinius. L'idée d'à peu près implique tout naturellement celle d'insuffisance et de méchanceté. De *mater* on a formé en latin vulgaire le dérivé **matrasta* d'où le français *marâtre* pour désigner par rapport aux enfants la femme que leur père avait épousée en secondes noces, la femme qui, par là, était devenue à peu près leur mère. Au moyen âge le mot avait le simple sens de belle-mère: *L'empereris qui feme estoit au père et marastre au fil* (Villehardouin § 212). Comme les belles-mères ne sont pas toujours tendres pour les enfants du premier lit, *marâtre* est devenu synonyme de mauvaise belle-mère ou de mère dénaturée et n'a plus aujourd'hui qu'un sens injurieux.

REMARQUE. Nous appelons aussi l'attention sur la valeur quelque peu péjorative attribuée parfois à *entre*. Il signifie à demi dans plu-

sieurs verbes : *entr'ouvrir*, *entrebâiller*. Nous avons donc ici une idée d'approximation qui dans certains verbes implique une idée d'infériorité : *entrevoir*, voir à demi, et par conséquent voir mal, voir confusément ; comp. *entre-luire*.

10. IDÉE DE DUALITÉ. En partant de l'idée de deux, on est arrivé, dans beaucoup de langues, à celle de mauvais. Ce développement paraît très naturel ; s'il faut faire une chose deux fois, c'est que, la première fois, elle n'a pas été bien faite. La dégradation de l'idée de deux s'observe dans le sort de *bis-*. Ce préfixe, dont la forme primitive est *duis*, signifiait en latin deux fois ; en français il est, dans plusieurs composés, devenu synonyme de mauvais. La vieille forme française était *bes-* (III, § 466) ; elle se retrouve dans les mots suivants : *besjugier*, juger injustement ; *bestondre*, tondre mal ; *bestorner*, tourner à l'envers, altérer, corrompre ; *besloi*, injustice, perfidie, d'où *besloyer*, traiter injustement ; *besvue*, maintenant *bévue*, mauvaise vue, erreur, méprise.

11. Voici encore quelques noms et quelques verbes, qui présentent le même développement péjoratif :

Altération est d'abord synonyme de changement : *altération d'un sel*, *d'une liqueur* ; il se dit ensuite spécialement d'un changement de bien en mal : *une copie sans altérations*. *Altération des monnaies*. *Altération des couleurs*.

Altérer présente le même développement : *altérer les mœurs*, *l'amitié*, *les affaires*, etc. Comp. le vers suivant de Racine : Et du méchant l'abord contagieux, N'altère point son innocence (*Athalie* II, sc. 1).

Doubler voulait dire autrefois tromper : On disait au moyen âge qu'il ne fallait pas *Dieu doubler* (Baudouin de Condé). Le dérivé *doublier* avait le sens de trompeur.

Duplicité, caractère de ce qui est double : *certaines verres donnent une duplicité d'images du même objet*. Ce sens général a vieilli maintenant ; le mot désigne de nos jours surtout le

caractère d'une âme qui est double, qui présente une apparence trompeuse et contraire à ce qui est au fond, fourberie.

12. IDÉE DE NOUVEAUTÉ. L'homme est un être qui vit de traditions; elles l'enchaînent et il les vénère comme il vénère toute habitude contractée. C'est pourquoi tout ce qui est nouveau et inédit lui paraît suspect d'avance, et à l'idée de nouveauté se joint naturellement une idée de bizarrerie, d'arrogance et de platitude (comp. III, § 9). Ce phénomène est illustré par les exemples suivants:

Étrange désigne primitivement celui qui est d'un autre pays; La Fontaine lui donne encore le sens d'étranger en parlant de *nations étrangères* (*Fables*, XII, 23). De nos jours il désigne exclusivement ce qui est en dehors de l'ordinaire, bizarre.

Insolent. Le sens primitif de ce mot d'emprunt est insolite ou inaccoutumé; on trouve au XVI^e siècle *nouveauté insolente*. Ce sens, disparu maintenant, n'était pas étranger à l'usage du XVII^e siècle; mais il avait pris une nuance péjorative: on appelait insolent ce qui était trop insolite, ce qui choquait par un excès de nouveauté. Boileau dit de Saint-Amand qu'il s'en va „d'une voix insolente Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante“ (*Art poétique*, I, 23); il veut dire par là, que la voix du poète, accoutumée surtout à des chansons de cabaret, a abordé un sujet auquel elle était mal préparée. Enfin l'idée de choquant a eu le dessus et s'est développée de la manière que l'on sait.

B. États, arts, métiers.

13. SOLDATS. Les troupes mercenaires d'autrefois ne jouissaient pas de la meilleure réputation; on craignait leur pilleries et leurs manières brutales ou trop lestes. L'étude historique des mots suivants nous en fournit une preuve linguistique:

Brigand est emprunté à l'ital. *brigante*; il désigne primitivement celui qui va en troupe, en brigade, un soldat à pied,

et Froissart emploie encore notre mot dans ce sens. Mais au XV^e siècle, où la population pacifique eut à subir le pillage continué auquel se livraient les brigands, ce mot devint tout naturellement synonyme de pillard, comme le montre le vers suivant de Cuvelier: Bien resamble brigant qui les marchans espie (*Du Guesclîn* v. 2583). Depuis longtemps brigand a pour seule acception: celui qui vole à main armée sur les routes; une trace du sens honorable primitif se trouve dans l'ancien dérivé *brigandine*, armure légère. Il est curieux de constater déjà pour le latin un développement sémantique parallèle: Le mot *latro*, voleur, signifie primitivement „soldat mercenaire“, comme il ressort du passage suivant de Festus: „Latrones eos antiqui dicebant qui conducti militabant ἀπὸ τῆς λατρείας.“

Goujat, voir sur ce mot § 20.

Grivois est un dérivé de *grivoise* (III, § 539); il désigne d'abord un soldat allemand au service de la France, puis soldat en général, enfin, par suite de la désinvolture des mœurs militaires, une personne libre et entreprenante; c'est ce même sens qui a donné son empreinte au mot employé comme adjectif: *une chanson grivoise, des buveurs grivois*; comp. *grivoiserie*.

14. AGRICULTEURS. La population des grandes villes méprise souvent les campagnards. Les citadins, habitués à d'autres travaux, dédaignent le labourage, le fumage et autres occupations rustiques. Comme le développement de la civilisation s'effectue bien plus vite dans les villes qu'à la campagne, les citadins se croient supérieurs aux villageois dont les mœurs leur paraissent grossières et vieilles. C'est pourquoi beaucoup des mots qui se rapportent à la vie rurale sont devenus des termes de mépris et même des injures.

REMARQUE. Presque toutes les langues offrent des exemples d'un développement sémantique analogue, ce qui veut dire que dans presque tous les pays les gens de la campagne ont été l'objet du mépris des

gens des villes. Les Romains attachaient déjà un sens dédaigneux aux mots *agrestis* et *rusticus*; comp. les combinaisons *genus hominum indoctum et agreste*, *opprobria rustica*, etc. Pour les langues modernes rappelons la nuance de mépris attachée aux termes suivants en anglais: *boor*, *boorish*, *boorishly*, *boorishness*, en allemand: *bauer*, *bauerisch*, en danois: *bonde*, *bondsk*.

15. Voici quelques exemples français de dégradation de mots désignant des agriculteurs ou des campagnards:

Berger. On prête souvent au berger une certaine imbécillité. Dans la vieille littérature on rencontre souvent la locution *tenir por bergier* ou même *tenir por fol ou bergier*; le mot de *bergier* pouvait être remplacé par *pastorel*. Exemples: Par vostre grant malaventure, Me tenissiez vous por bergier (*Roman de la Rose*, v. 12459)? Ne me tenrés huimais por pastorel (*Raoul de Cambrai*, v. 4657). Agnelet, le berger rusé de la farce de M^e Patelin, nous montre à quel point l'opinion générale peut se tromper.

Manant. Ce mot qui est à l'origine le participe présent de l'ancien verbe *manoir* (*manere*), signifie proprement: celui qui demeure. Il désigne d'abord l'habitant d'un bourg ou d'un village, puis un paysan, et enfin un homme grossier.

Paysan (comp. III, § 305, 1) s'emploie parfois comme synonyme de grossier et impoli.

Rustre du lat. *rusticus* (comp. I, § 504, 3). Ce mot avait au moyen âge souvent le sens de fort, impétueux. Exemples: Charlemagne s'assist e sis ruistes barnez (*Pélerinage de Charlemagne*, v. 400). Cil troi sont ruiste et hardi (Bartsch-Horning, p. 382, 3). De nos jours il désigne un homme qui a des manières grossières, qui est mal élevé. Le même sens péjoratif se rattache aussi au dérivé *rustaud* (de l'ancienne forme *ruste*). Le mot savant *rustique* est plutôt un terme neutre désignant ce qui appartient aux choses de la campagne (*vie rustique*, *travaux rustiques*); *rusticité*, au contraire, s'est développé d'une

manière péjorative et est devenu synonyme de grossièreté de manières.

Villageois s'emploie parfois avec une nuance ironique et méprisante: *des mœurs villageoises, une âme villageoise*.

16. ÉGLISE, CROYANCES. On connaît les défauts qu'on reproche parfois aux gens d'église, et les récriminations que ceux-ci adressent aux esprits indépendants qui ne se soumettent pas aux dogmes. On en trouvera des témoignages dans les exemples suivants:

Béguine est un dérivé du nom propre, Lambert le Bègue, fondateur, au XII^e siècle, d'un couvent dont les habitantes reçurent le nom de „béguines“; le nom de ces religieuses s'est pris en mauvaise part pour désigner une femme d'une dévotion outrée.

Libertin est emprunté du lat. *libertinus*, fils d'affranchi. Il désignait aux XVI^e et XVII^e siècles un libre penseur. Exemple: Je le soupçonne encore d'être un peu libertin, Je ne remarque pas qu'il hante les églises (Molière, *Tartuffe*, II, sc. 2). Le blâme attaché à celui qui ne se soumettait pas aux dogmes de l'Église a provoqué le sens de: homme de mœurs légères, et l'ancien sens a fini par disparaître.

Prêcheur se disait primitivement sans aucune idée péjorative. C'est dans la deuxième moitié du XVII^e siècle que le mot commence à être toujours employé avec une nuance de dénigrement, sauf dans le nom propre *Frères Prêcheurs*; partout ailleurs il a été remplacé, au sens primitif, par *prédicateur*.

17. ÉCOLE, ENSEIGNEMENT. Le développement sémantique des mots suivants montre clairement de quelle réputation jouissaient autrefois ceux qui touchaient de près ou de loin à l'école. Rappelons à ce propos ce que raconte Montaigne: „Je me suis souvent despité en mon enfance, de voir és Comedies Italiennes, toujours un pedante pour badin, et le sur-

nom de *magister* n'avoir guere plus honorable signification parmi nous" (*Essays*, I, chap. 24).

Cuistre, probablement altération du vfr. *coustre* (II, § 281), signifie primitivement surveillant subalterne dans un collège ou pédant d'école (voir ci-dessous); il désigne maintenant surtout un homme à manières pédantes et qui manque de savoir-vivre.

Pédant, pour *pédante* (II, § 394) est emprunté de l'it. *pe-dante*. Le sens primitif, encore en usage au XVII^e siècle est: celui qui enseigne; mais, dès le XVI^e siècle, il s'emploie aussi par dérision (comp. H. Estienne, *Deux dialogues*, I, 64) de celui qui fait parade de savoir. Voltaire a remarqué: „Que de termes éloignés de leur origine! Pédant qui signifiait instructeur de la jeunesse est devenu une injure.“

18. ARTISTES. Le développement de la civilisation peut produire la déchéance de certains arts, ce qui amène une dégradation correspondante de leurs dénominations (*jongleur*, *ménétrier*). Dans d'autres cas l'avalissement qu'ont subi les noms de certains arts et métiers reflète fidèlement le peu d'estime que leur accorde le public (*baladin*, *histrion*); il faut enfin compter avec le mépris des philistins pour tout ce qui touche aux beaux-arts et à la poésie (*artistes*). Examinons maintenant de plus près les exemples:

Artiste. Si les artistes traitent les bourgeois d'épiciers (§ 19), les bourgeois le leur rendent bien, et ils sont tous de l'avis de Monsieur Prudhomme:

Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces marouffles,
Ces fainéants barbus, mal peignés, il les a
Plus en horreur que son éternel coryza.

(Paul Verlaine.)

Un artiste, surtout s'il est pauvre, est souvent regardé par les philistins, qu'ils soient nobles ou bourgeois, comme un être appartenant à une classe inférieure et méprisable. Dans la

bouche de beaucoup de gens le noble mot d'*artiste* est devenu presque une injure. Rappelons l'amusante réplique de Madame Vignerot dans „Les Corbeaux“ d'Henry Becque (I, sc. 4): Oui, madame, nous avons invité ce garçon. Je sais bien que c'est un artiste, mais justement nous n'avons pas voulu le lui faire sentir.

Baladin, emprunté du prov. *baladin*, désigne primitivement un danseur de profession, un homme qui figurait dans les ballets, sans aucune idée défavorable; un *maître baladin* (Molière, *Les Fâcheux*, v. 198) était un maître de danse, muni d'une lettre de maîtrise et probablement membre de l'Académie royale de danse. Le mot prend aussi de bonne heure un sens défavorable. Furetière remarque qu'„on le dit quelquefois, plus généralement, des bouffons et farceurs qui divertissent le peuple.“ De nos jours il se dit aussi de toute personne bouffonne ou ridicule.

Bel-esprit. Ce terme s'emploie souvent de nos jours avec une nuance d'ironie; on ne veut plus être bel-esprit, mais littérateur ou esthète. Boileau parle de ceux qui courent „du bel esprit la carrière épineuse“ (*Art poétique*, I, v. 8), et F. Brunetière en commentant ce passage observe expressément: „le mot de *bel-esprit* n'avait pas alors la signification absolument et décidément défavorable qu'il a prise depuis.

Histrion, emprunté du lat. *histrion*, acteur, comédien, ne s'emploie aujourd'hui qu'avec un sens de mépris; il est synonyme de baladin de foire et se dit, en mauvaise part, pour comédien.

Jongleur, dont la forme primitive est *jogleor* (lat. *joculator*), désignait au moyen âge le ménestrel qui allait chantant des chansons de geste et autres poèmes dans les cours des princes, dans les châteaux des barons, dans les tournois, etc. De nos jours il désigne un faiseur de tours de passe-passe, un saltimbanque. Cette dégradation est la suite du changement survenu, vers la fin du moyen âge, dans les conditions sociales

du „jogleor“ ; les grands seigneurs se désintéressent de la littérature chantée, surtout de l'ancienne épopée, et le „jogleor“ est peu à peu obligé de chercher son public exclusivement dans les foires et autres fêtes populaires, ce qui amène un changement dans leur manière de se présenter, le rôle littéraire s'effaçant devant le désir de divertir.

Ménétrier, altération de l'ancienne forme *menestrel* (ministerialis), par substitution de suffixe (III, § 207, 2), signifie proprement serviteur; au moyen âge il désignait surtout le musicien qui allait de château en château chantant ou récitant des vers, parfois composés par lui-même. L'hôte bienvenu des châteaux qui ravissait les fiers barons en disant les prouesses de Roland est devenu un pauvre musicien de village qui joue du violon pour faire danser les paysans.

19. **COMMERÇANTS.** On ne saurait citer qu'un tout petit nombre de métiers dont la désignation ait été exposé à une véritable dégradation. En voici quelques exemples:

Apothicaire, emprunté du bas lat. *apothicarius*, désigne primitivement celui qui vend des médicaments et les administre. Il est maintenant synonyme de pharmacien, mais avec une nuance défavorable; cette nuance provient du service que rendaient les apothicaires aux malades en leur administrant des lavements; il y a même eu un temps où le mot a paru tellement déshonnête qu'on lui a substitué des euphémismes.

Épicier, proprement un homme, qui tient un commerce d'épicerie, se dit en mauvaise part d'un homme à idées étroites, à goûts vulgaires. Cette dégradation paraît due surtout au mépris des artistes pour tout ce qui est bourgeois: l'épicier du coin, le petit bourgeois dont l'horizon est restreint à sa boutique, leur a servi de plastron.

Triacleur, dérivé de *triacle*, ancienne forme de *thériaque* (I, § 260). C'était un homme qui vendait de la thériaque dans les foires; à cause de l'éloquence qu'il devait déployer pour

vendre ses marchandises, son nom devint synonyme de diseur de belles paroles, ou charlatan. Régnier dans sa XIII^e satire ne fait pas de différence entre *triacleurs* et *vendeurs de fumée*.

20. MANŒUVRES. Les ouvriers qui ne font que des travaux manuels, de gros ouvrages, sont généralement mal payés, et ils sont moins estimés que les ouvriers proprement dit et les artisans. Aussi leur nom subit-il facilement une dégradation. Exemples :

Faquin est emprunté de l'it. *facchino*, portefaix. Ce sens, que lui donne encore Scarron, est vieilli depuis longtemps; il a cédé la place à celui de personnage impertinent et bas, homme de rien. Cette dégradation est due, non seulement aux manières grossières du faquin, mais aussi au mépris des classes supérieures pour ceux qui peinent.

Goujat est un mot provençal dont le sens primitif est jeune homme. En français il a pris le sens de valet et a désigné soit un valet d'armée soit un apprenti maçon dont la fonction est de porter le mortier. De nos jours le mot n'a plus ces deux acceptions, pour ainsi dire techniques; il ne désigne plus qu'un homme grossier.

21. ROTURIERS. On sait que, sous l'ancien régime, ceux qui n'avaient pas leurs titres de noblesse ne comptaient pas et ne valaient rien. Cette ancienne arrogance aristocratique se reflète clairement dans la dégradation du mot *vilain*, dont le sens étymologique est: habitant d'une villa, d'une propriété territoriale. Il désignait au moyen âge un campagnard ou un roturier. Le seigneur de Joinville appelle dans sa chronique Robert de Sorbon: *fiz de vilain et de vilainne* (§ 36), et en parlant des soldats ordinaires il les qualifie de *vilains à piet*. Notre mot s'opposait à gentilhomme. On lit dans Alain Chartier: L'œuvre fait tel reprouver vilain qui gentil se fait. Mathurin Régnier cite dans sa XIII^e satire l'ancien proverbe:

„Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme.“ Le chansonnier Béranger signe ses œuvres P.-J. de Béranger; s'en expliquant, il dit dans une chanson bien connue: „Je suis vilain et très vilain.“ *Un vilain lieu* était un lieu sans franchise, *une terre vilaine* était une terre qui n'était pas tenue par un noble. Puis par une extension naturelle du sens „non noble“, le mot est venu à signifier commun, laid, sale, déshonnête, mesquin, avare (*une vilaine parole, une vilaine action, un vilain nez, une vilaine maison, etc.*). *Vilenie* qui désigne proprement les actions d'un vilain, a exclusivement un sens péjoratif. Nous ajouterons quelques remarques sur le mot *bourgeois* dont l'emploi dépréciatif est d'une date plus récente. C'est un de ces mots amphibies qui sont ou un éloge ou une injure, selon la personne qui s'en sert et la manière dont elle les prononce. Les bourgeois ont souvent été un objet de mépris de la part des nobles, des artistes et des militaires, et c'est pourquoi leur nom a été employé avec une nuance défavorable pour désigner un homme qui manque de distinction dans les manières et dans le goût: *cela sent son bourgeois. Ce que vous dites là est du dernier bourgeois.* Gustave Flaubert faisait de ce mot bourgeois le synonyme d'imbécile et il le définissait ainsi: „J'appelle bourgeois quiconque pense basement.“ Dans une comédie de Marcel Prévost. „La plus faible“, Jacques Nerval dit à Gourd: „Je dis que tu es un bourgeois, foncièrement, malgré tes prétentions de penseur et d'artiste (I. sc. 5). Le même raisonnement qui a amené l'évolution en mauvaise part de *vilain* et de *bourgeois* a aussi déterminé l'avilissement de *peuple* pour désigner une partie de la nation, considérée par opposition aux classes où il y a plus de richesse et plus d'instruction: *Sentir le peuple. Un homme du peuple. Un air peuple.* Le mot a passé en allemand avec le sens péjoratif: *Pöbel* (comp. dan. *pøbel*).

REMARQUE. C'est bien le lieu de rappeler ici le sort curieux du mot *idiot*, emprunté au lat. *idiota*. Il signifie en grec, d'où les

Romains l'ont pris, un particulier, par opposition à un magistrat, ensuite un homme du peuple et homme peu instruit. Au moyen âge *idiota* était synonyme de „*ruralis*“ et „*illitteratus*“. Mathieu de Paris, en parlant de saint Wulfstan, dernier évêque anglo-saxon, contemporain de la Conquête, le qualifie de „*homo idiota, qui linguam gallicanam non noverat*“ (*Chronica Major*; sub anno 1095). Henry de Mondeville parle avec mépris de quelques *ydiotes cyrurgiens* (*Chirurgie*, § 1601). Le mot était synonyme d'ignorant encore au XVI^e siècle (I, § 119); à cause de l'emploi euphémique qu'on en a fait, l'ancien sens a maintenant disparu.

22. DOMESTIQUES. Les mots désignant les gens de service ont parfois subi un développement péjoratif, ce qui s'explique facilement; celui qui est aux gages de quelqu'un doit parler au gré de son maître et courber le dos, et il est souvent obligé d'être plat avec tout le monde. Remarquer d'ailleurs que pour exprimer l'idée de domesticité on recourt volontiers à des expressions signifiant jeune homme, jeune fille (comp. lat. *puer*, suéd. *dreng*; fr. *filles*, *garçon*, *valet*). Exemples:

Bagasse est emprunté du prov. *bagassa*. Molière et d'autres auteurs l'ont employé au sens de femme de mauvaise vie; mais le sens primitif est servante.

Portier. Ce mot ne s'emploie plus qu'avec une nuance défavorable et est ordinairement remplacé par *concierge*: Vous vous faites appeler *concierge*, et vous avez les sentiments d'un portier (O. Feuillet).

Valet, autrefois *vaslet* (I, § 257), diminutif de *vassal*; il signifie ainsi proprement un jeune vassal ou un jeune guerrier et durant tout le moyen âge le mot garde son sens élevé. Notez que Villehardouin, en parlant du prince de Constantinople l'appelle *li vaslès de Constantinople*. Comme beaucoup de *vaslez* étaient au service des grands seigneurs, notre mot a, déjà au moyen âge, pris le sens spécial de serviteur; et peu à peu une nuance défavorable s'est jointe à ce sens nouveau; comp. *une âme de valet, se conduire en valet*.

C. Titres d'honneur.

23. La démocratisation continuelle de la société a laissé un certain nombre de traces dans le domaine de la langue. Les classes inférieures ont toujours aimé à se parer des plumes brillantes des classes supérieures. Les nobles sont imités par les bourgeois, les bourgeois par les ouvriers, les citadins par les campagnards, etc. Il y a des snobs dans toutes les classes, et leurs efforts plus ou moins louables ont eu pour résultat qu'il s'est introduit un certain communisme de mœurs et d'usages, et que des noms et des titres honorifiques, réservés autrefois à un petit nombre d'élus, se sont peu à peu répandus hors de leur bornes primitives. En voici quelques exemples:

Demoiselle (lat. *dominicella*) désignait au moyen âge une fille de noble extraction ou gentillefemme, qui n'ayant pas le titre de dame était épouse d'un damoiseau ou d'un écuyer. Encore au grand siècle *demoiselle* se disait d'une femme noble de naissance. George Dandin soupire: Ah! qu'une femme demoiselle est une étrange affaire (I, sc. 1). Rappelons aussi *les demoiselles de St. Cyr* qui étaient toutes nobles. Peu à peu la bourgeoisie s'empare du mot et au XVII^e siècle il s'applique aussi aux femmes mariées bourgeoises: La Fontaine adresse ses lettres du Limousin à *Mademoiselle de La Fontaine*; Molière, en parlant de sa femme, la nomme *Mademoiselle Molière* etc. De nos jours *demoiselle* est devenu la dénomination de toute femme qui n'est pas mariée: *épouser une demoiselle, rester demoiselle*. Sur l'évolution sémantique qu'à subie la forme masculine *damoiseau* voir § 27.

Madame (comp. II, § 328: III, § 561) était autrefois un titre d'honneur, réservé aux femmes mariées et de distinction, surtout aux femmes des chevaliers. Au moyen âge les poètes chantaient *Madame Marie, Madame Madeleine*, etc. Sous l'ancien régime, *Madame* tout court désignait la sœur du roi,

ou la femme de son frère. Rappelons aussi qu'on s'est servi de notre mot en s'adressant à une jeune fille, mais avec une intention marquée de respect, d'admiration et d'amour. — Au vers 685 du *Tartuffe* Valère parlant à Mariane, sa fiancée, l'appelle *Madame*. Dans les *Précieuses ridicules* Almanzor semble obéir à une recommandation expresse en répondant par *Madame* à l'appel de Magdelon. *Madame* est resté le terme le plus respectueux dont on puisse se servir en parlant à une femme, fût-elle reine; mais son domaine s'est notablement agrandi; c'est maintenant un titre donné à toute femme mariée, noble ou non.

Monsieur est une contraction de *mon* et *sieur*, forme collatérale de *seigneur* (comp. II, § 328). Nous avons donc là primitivement un titre d'honneur; avant la Révolution il ne se donnait qu'à certaines classes de la société. L'ennemi de Molière qui a publié une critique anonyme de la biographie de Grimarest dit: „Apparemment que l'auteur n'a eu l'intention de faire son livre que pour les gens d'antichambre et pour le menu peuple. Il n'y a que ces sortes de personnes qui puissent appeler Molière Monsieur, c'est un comédien . . . à qui la qualité de Monsieur ne convient nullement . . .“ Et Grimarest, dans sa réponse, s'excuse en disant que ce n'est pas au comédien, mais à l'auteur dramatique qu'il a donné du Monsieur. — Le poète Saint-Amand dit modestement: Je ne me suis pu résoudre à me *monsieuriser* dans les titres de mes ouvrages“ (*Tartuffe*, éd. Livet p. 160). Après la Révolution, *monsieur* est devenu un titre de simple civilité qu'on donne à tout homme à qui l'on parle ou de qui l'on parle.

D. Cas divers.

24. Le phénomène de dégradation s'observe encore dans plusieurs autres groupes de mots dont nous indiquerons sommairement les plus importants. Les paragraphes suivants

montreront que la dégradation menace les termes euphémiques et ironiques, les termes vieillis et les mots étrangers; elle frappe aussi plus ou moins momentanément toute expression employée comme injure.

25. TERMES EUPHÉMIQUES. L'emploi euphémique d'un mot amène souvent une dégradation notable. Dans certains domaines l'euphémisme devient vite le synonyme du mot qu'il doit remplacer, et au moment où il cesse d'être une circonlocution il ne peut plus servir d'euphémisme et demande à son tour à être remplacé. L'idée déplaisante qu'on a voulu cacher sous une expression neutre et innocente a brutalement percé la voile et l'a sali. Ce développement péjoratif s'observe surtout dans les expressions et les désignations concernant l'amour et la femme (*amant, maîtresse, fille, bordel*, etc.), la bêtise humaine et l'idiotie (*benêt, imbécile, crétin, idiot*).

26. TERMES VIEILLIS. Les mots anciens qui s'emploient avec profit dans le style poétique et soutenu auquel ils donnent une certaine noblesse, sont souvent marqués d'une note d'ironie et de moquerie quand ils sont employés dans la langue familière. Ainsi plusieurs mots appartenant au langage poétique de la Renaissance produisent un effet comique au grand siècle. *Desconfit* est employé comme un terme noble par Regnier et Malherbe, mais Richelet le qualifie de bas et burlesque. *Guerdon* et *guerdonner*, qui étaient en usage jusqu'au commencement du XVII^e siècle, sont notés par Furetière comme burlesques. *Bouillon* au sens d'effervescence de l'âme était au grand siècle aussi noble qu'aujourd'hui *bouillonnement*; Boileau parle des *bouillons de la mélancolie* (*Satires*, VII, 70), ce qui ne serait plus permis. Pour la langue moderne A. Darmesteter a fait l'observation suivante: „Voyez où sont descendus ces beaux termes *déconfire, déconfiture, occire, preux, prouesse, sire, castel, manoir, galetas*. C'est avec un sourire

aux lèvres qu'on emploie dans la conversation ou le style familier des mots qui n'ont leur valeur que dans le haut style: *glaiive, coursier*, etc." (*Vie des mots*, p. 108).

27. Voici quelques remarques détaillées sur des mots vieillis employés dans la langue moderne avec une valeur dépréciative:

Damoiseau est la forme masculine de *demoiselle* (§ 23). Au moyen âge il désignait un jeune gentilhomme; il vit encore comme terme vieilli et on lui a prêté le sens ironique de: jeune homme qui ne s'occupe qu'à courtiser les dames. Comp. all. Junker.

Galetas est à l'origine le nom d'une tour de Constantinople; il se disait au XIV^e siècle de l'étage supérieur de tout édifice important. Plus tard il a servi à désigner ironiquement un logement quelconque sous les toits et finalement, un logement misérable.

Gent était d'un usage relevé encore au commencement du XVII^e siècle: *La gent qui porte le turban* (Malherbe). *Une gent invincible aux combats*. Aujourd'hui où la forme singulier est vieillie, elle ne s'emploie plus sans une nuance comique ou de dénigrement.

Geindre, ancien doublet de *gémir*, est maintenant un terme du langage vulgaire où le gémissement est présenté comme quelque chose de ridicule ou de peu sérieux; au contraire *gémir* est le beau mot, celui qui exprime la peine morale et la profonde tristesse (Littré).

Sieur, ancien cas régime de *sire* (II, § 281), et doublet de *seigneur*, est maintenant d'un emploi moins général qu'autrefois. Il a gardé un peu de son ancienne dignité dans le langage juridique où il précède le nom des parties: *le sieur N.* Employé dans la langue commune il comporte une idée de mépris: *un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation*. A cause de cet emploi ironique du mot, on a

formulé des protestations contre l'emploi qu'en font les juristes. Rappelons une chanson de Xanrof où il est dit:

D'avant l'tribunal faut s'découvrir,
 Pas répondr' quand il vous houspille,
 Et d'sa part il faut tout souffrir,
 S'entendre app'ler: „le sieur, — la fille!“

(*Chansons ironiques*, p. 60.)

Sire, ancien nominatif de *sieur*, est un mot vieilli auquel on donne une valeur dédaigneuse: *un beau sire, un triste sire*.

28. MOTS ÉTRANGERS. Les mots empruntés à une langue étrangère sont souvent dégradés. Il faut ici tenir compte d'un fait psychologique bien connu: ce qui est nouveau et étranger nous paraît de prime abord bizarre et ridicule (voir § 12). C'est pourquoi on se sert volontiers d'un terme étranger pour exprimer une nuance ironique désagréable où défavorable. Ce fait est mis en lumière par les couples de mots suivants: *Livre* — *bouquin* (anc. néerl. boeckin, petit livre). *Lèvre* — *lippe* (all. lippe, lèvre). *Cheval* — *rosse* (all. hros, cheval). *Cavalier* — *reître* (all. reiter, cavalier). *Capitaine* — *capitan* (esp. capitán, capitaine). *Mot* — *palabre* (esp. palabra, parole). *Parler* — *hâbler* (esp. hablar, parler). *Juif* — *youtre* (all. Jude). L'examen détaillé de chacun de ces couples de mots serait très instructif; rappelons par ex. ce que nous apprend le mot *hâbler* sur la verve espagnole et sur l'impression qu'elle a produite sur les Français. Mais ces considérations demanderaient trop de place et nous devons laisser au lecteur le soin de les faire lui-même.

REMARQUE. Il y a aussi des cas où le mot étranger est regardé comme plus élégant et plus noble que le mot français; la valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale; selon que l'idiome et le peuple auquel on fait des emprunts sont regardés comme inférieurs ou supérieurs, ces emprunts descendent ou montent en dignité; ainsi beaucoup de termes italiens et anglais ont été regardés comme bien plus élégants que leurs synonymes

français (comp. I, § 76). A la forte déchéance subie par les mots italiens cités ci-dessus il faut comparer la fortune qu'ont faite certains mots français en passant dans les patois (voir Bréal, *Essai de sémantique*, p. 27 ss.).

29. Voici quelques autres mots empruntés qui ont subi en français un avilissement notable :

Donzelle, emprunté de l'it. *donzella* et doublet de *demoiselle* a désigné d'abord une femme de distinction, mais ce sens est depuis longtemps tombé en désuétude; le mot ne s'emploie plus maintenant qu'avec une forte nuance de mépris et il est plutôt à regarder comme un terme leste.

Estafier, emprunté à l'it. *staffiere*; au sens primitif de valet à pied armé s'est joint celui de spadassin et souteneur de filles.

Hère, emprunté de l'all. *herr* désigne un homme misérable, un homme sans considération. L'emploi dédaigneux du mot a été noté déjà par Henri Estienne qui remarque que „nos prédécesseurs ont tourné en dérision ce mot de *Her*, quand ils ont dict (ce qui se dit encore aujourd'hui) *C'est un here* ou, *Il fait du here*“ (*Deux dialogues*, I, 91). Selon Oudin *hère* signifiait aussi un cheval en mauvais état.

30. INJURES. Un mot peut subir une forte dégradation, s'il est employé comme injure. Il n'y a pas de mot, si innocent, si indifférent qu'il soit, qui se refuse à cet emploi. On peut presque dire qu'il n'y a pas de mot qui ne puisse servir d'injure, et on voit parfois que plus l'expression est générale plus l'injure est grave. Rappelons l'emploi injurieux qu'on fait de mots tels que *espèce*, *type*, *poire*, *vache*, *wagon*, etc. Tout mot est bon quand il s'agit d'invectiver. En 1903, quand tous les journaux parlaient de la mort du pape et de son camerlingue, un rôdeur de nuit voulant injurier un agent qui le secouait un peu trop, lui cria: *va donc, camerlingue* (voir „Le Temps“ 31 juillet 1903). Ce seul exemple montre com-

bien le domaine des termes injurieux est vaste et nous ne pouvons pas l'explorer ici.

REMARQUE. Nous rappellerons à titre de curiosité que les termes édéologiques servent souvent d'injures, et dans toutes les langues. Pour le français nous nous contenterons de citer le mot trivial *coïon*, graphie euphémique pour *couillon* (dér. de *couille* du lat. *colea*, pour *coleus*). Le sens de lâche, poltron, imbécile attribué à notre mot vient peut-être de l'italien, où *coglione* s'emploie aussi comme injure. Il est du reste curieux que la désignation des organes qui sont toujours regardés comme un signe de la force (comp. la locution espagnole *tener muchos cojones*), ait été employée pour désigner un homme mou et peu énergique.
